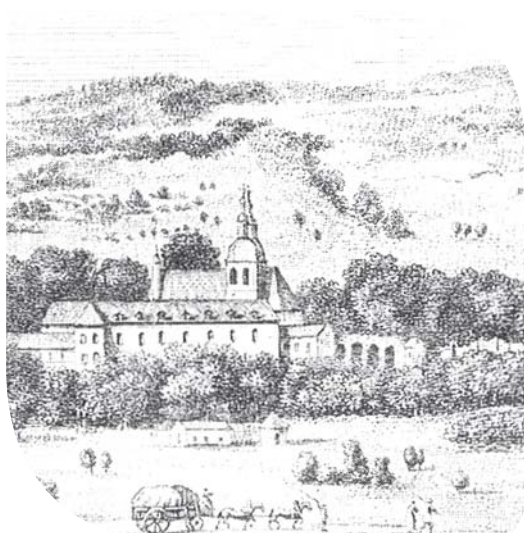




L'église Saint-Jean-Baptiste de l'Hôtel-Dieu

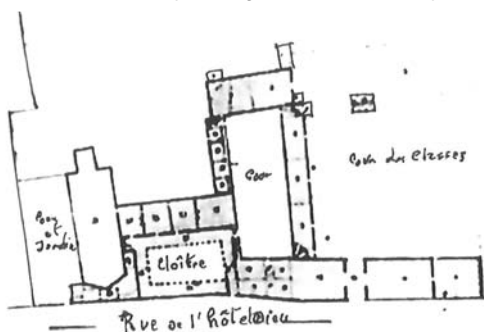
Hôtel-Dieu (1^{ère} partie)

Avant 1657, Noyon avait deux hôpitaux : L'hôpital Saint-Jean, dit Hôtel-Dieu qui accueille les malades et la Maladrerie Saint-Lazare pour les bourgeois atteints de la lèpre (jusqu'au XVI^{ème} siècle). Résumons l'histoire de cet Hôtel-Dieu qui fut, pendant plus de huit cent ans, au service des pauvres.



L'Hôtel-Dieu par Tavernier de Jonquières (XVIII^{ème})

En principe, les défunts sont enterrés près de l'église de leurs paroisses d'origine. L'évêque Hugues soucieux de la sépulture des pauvres bénit un cimetière en 1042 ou 1043 « *in loco qui antiquo vocabulo Mons dicitur Monumenti...* » Ce cimetière sera utilisé par le futur Hôtel-Dieu. L'évêque Renaud, en 1178, concède à deux chanoines, à un clerc et à un bourgeois le vieil hôpital Saint-Germain, créé au milieu du XII^{ème} siècle, rue du Wez (aujourd'hui rue Jean-Abel-Lefranc), qui tombait en ruines. Un magistrat, Jean de Saint-Eloi et sa femme Ade ou Adèle, en 1180, donnent un terrain entre cette ruine et le rempart Nord-est de la ville. C'est d'ailleurs là qu'ils se retireront. Renolde du Mont-Saint-Siméon, supérieur de l'hôpital, accepte cette donation. La même année, le roi Philippe-Auguste donne l'autorisation de construire cet établissement, sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste,



Hôtel-Dieu, plan par Lhéronnelle (1831)

puis de Saint-Eloi. L'Hôtel-Dieu « *nouvel Hôpital* » ou « *Hôpital principal* » est créé avec une communauté de frères et de sœurs.

L'évêque Etienne de Nemours, en 1200, nomma comme personnel : cinq prêtres, deux clercs, cinq frères convers et treize sœurs de l'ordre de Prémontré. En 1217, elles conservèrent la règle de Saint-Augustin, mais sur le modèle des cinquante neuf articles suivis dans la communauté de Montdidier. Le pape Honorius III en approuva la règle et le pape Alexandre III reconnaît cet hôpital en 1261. En 1222 l'évêque Gérard de Basoches porte à vingt le nombre des religieuses. En 1266, le chanoine Pierre Chopin et en 1307, le chanoine Pierre Carette fondent deux nouveaux prêtres. Un testament de décembre 1228 par le châtelain Jean lègue 20 sols à « *hospitali Sancti Johannis noviomensis.* » C'est le premier usage de ce nom d'Hôpital Saint-Jean. En décembre 1235, les religieux achètent un terrain au dehors de la porte Coquerel pour servir de cimetière pour les pauvres, les serfs et les étrangers. « *La proximité des lieux et la commodité fut choisi par la nécessité ordinaire d'y porter à toute heure les morts* » nous dit le chanoine Levasseur. Ce cimetière complète celui qu'avait béni l'évêque Hugues « *supra orbis muris* » au XI^{ème} siècle. C'est ce cimetière « *à sablon* » qui devint à la Révolution le cimetière pour tous ; de nos jours, le cimetière de la rue de Lille ! En 1244, Jacques de Vitry cite, après les hôpitaux de Rome et de Constantinople, ceux de Paris, Noyon et Tournay : « *qui sont la demeure de la piété et de l'honneur, l'officine de la sainteté et, le centre de la vertu et de la religion, le refuge des pauvres, l'asile des misérables, la consolation des affligés, la réfection des affamés, l'adoucissement et le soulagement des malades...* » En 1255, Louis IX, confirme les biens et possessions de cet Hôpital. Une charte de Vermont de La Boissière en 1266 confirme l'usage de cet hôpital pour indigents. Le chanoine Pierre Chopin fait une fondation permettant d'établir un sixième prêtre (desservant la paroisse de Saint-Germain et l'église de Beurains). En 1293, l'incendie accidentel qui ravagea la ville lui causa d'importants dégâts. Le chanoine Carette fonde un septième prêtre en même temps, qu'en 1307, une chapelle de Saint-Louis dans la chapelle.

Une grande et belle église dédiée par l'évêque André Lemoine de Crécy le 7 juillet 1310 était accompagnée d'un cloître où coulait une fontaine. En raison de sa proximité des remparts, elle dut être détruite pour y établir une plateforme ou bastion, appelé « *L'éperon* », contre les Anglais, sous Charles VI. La porte Coquerel (ou Cokerel) est remplacée par une tour, au coin de la rue de Gruny. Lère nous a dessiné l'aqueduc franchissant les fossés pour apporter les eaux du Mont-Saint-Siméon. L'Hôtel-Dieu fut agrandi après les donations de Saint-Louis. Ce roi chaque fois qu'il venait à Noyon

pensait lui-même les malades sur une table de pierre que l'on conservait pour lui. En 1278, Marie de Brabant, seconde femme de Philippe Le Hardi fut une donatrice généreuse. En mars 1540, dans une délibération de la Chambre, est écrit : « *Hospital et maison-Dieu Saint Jehan de Noion... fondé principalement d'aumones et dons particuliers faitz au dit lieu par les bourgeois manans de la ville pour iceulx dons estre employez en œuvres charitables, nétoyment et entretènement des pauvres mallades et autres indigents...* » A cette époque, les religieux devaient élire un Maître, avec l'Evêque et les magistrats municipaux. Adrien (ou André) Beguyn fut élu. Il y eut procès avec le chanoine Sébastien Du Clan. L'Hôtel-Dieu souffrit d'incendies en 1552 et 1557, lors des luttes entre François I^{er} et Charles-Quint. En 1633, Le Vasseur écrivit : « *Cette maison en ruines avait trois pignons, celui de la grande chambre, celui du dortoir plus élevé de six pieds et celui de l'église qui le surpassait en hauteur. La salle des pauvres est demeurée en son lieu.* » En 1556, l'Hôtel-Dieu dut recevoir des pestiférés et pendant un siècle eut, en plus, fonction d'hospice jusqu'à la construction de l'Hôpital général en 1657, quand furent terminées les luttes de la Fronde.

Les religieux de l'Hôtel-Dieu avaient aussi un « *cymetière* » dans un ancien jardin qu'on leur avait donné entre la place Saint-Martin et le bas de l'actuelle avenue de la Libération. En 1630 on dut élargir le fossé pour renforcer la défense de la muraille et ce cimetière disparut.

Au XVII^{ème} siècle une réforme importante fut effectuée. Les six religieux (Philippon, Leplat (administrateurs de 1628 à 1632), Souplet, Rosel, Dufresne et Cordelier) abandonnent l'administration, en échange d'une pension viagère, aux évêque, maire et échevins de Noyon. Un différend sur la reddition des comptes exigeait une réforme. Ils sont remplacés, en 1638, par deux religieuses, chanoinesses de Saint-Augustin, venant de Saint-Nicolas de Pontoise : sœur Marguerite et Marie de Charron. Elles retournèrent à Pontoise le 1^{er} mai 1647. Le 11 mars 1638, Philippe de Saint-Massens, maire signait une convention avec Mgr Henri de Baradat pour réformer cet hôpital. Un arrêt du Conseil du roi en 1640 précise qu'elles devront créer une apothicairerie, une nouvelle salle permettant de séparer hommes et femmes et deux chambres commodes pour loger Philippon et Le Plat (qui abandonnent le bâtiment neuf construit en 1628). En 1645, les religieuses font paver la rue de l'Hôtel-Dieu. Au XVII^{ème} siècle, dans les fossés près de la porte donnant sur l'Hôtel-Dieu s'installent les archers et les arquebusiers. Les remparts sont à l'abandon. Le temps de la fronde de 1648 à 1653 fut une période de grande misère.

Docteur Jean Lefranc
Vice-Président de la
Société historique de Noyon